



Mairie de
CRESPIAN

Tél. **04 66 77 68 51**

Mail : secretariat@mairie-crespian.fr
Site Internet : www.mairie-crespian.fr

CERTIFICAT DE PERMIS DE CONSTRUIRE TACITE

Délivré par Monsieur le Maire au nom de l'Etat

Je soussigné, Alain TROCHARD, Maire de la Commune de CRESPIAN, Gard, certifie que monsieur RANDON Stéphane, représentant de la SARL ETOILE DE DAN, bénéficie d'un permis de construire modificatif tacite n° PC 030 098 22 N 0020 – M02 sur les parcelles situées à Rue du Porche – 30260 CRESPIAN, depuis le 8 Juin 2025.

Le dossier de demande de permis de construire modificatif a été déposé en Mairie le 8 Avril 2025.

Fait à Crespian, le 10 Juin 2025

Le Maire,
Alain TROCHARD



Ouverture du Secrétariat au public
Les lundi et mardi de 8 h 30 à 13 h
Le jeudi de 13 h à 17 h